

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1022

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

813 850 039 RCS Paris.

ROSE IMMO.

Forme : Société civile immobilière.

Capital : 4000.00 EUR.

Adresse : 18, rue Armand Moisant, 75015 Paris.

Précédent propriétaire : 813 850 039 RCS Paris. **ROSE IMMO.**

Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : ROSE INVEST

Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 18 rue Armand Moisant 75015 Paris Capital : 2500000.00

EUR Numéro unique d'identification : 882153976 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbée : ROSE IMMO

Forme : Société civile immobilière Adresse du siège : 18 rue Armand Moisant 75015 Paris Capital : 4000.00 EUR

Numéro unique d'identification : 813850039 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la

transmission à la société absorbante est prévue : actif de 926943.00 EUR - passif de 361163.00 EUR. Rapport

d'échange des droits sociaux : 47,466 actions nouvelles de la société ROSE INVEST pour 1 part sociale de la

société ROSE IMMO. En rémunération de l'échange des parts sociales de la Société Absorbée ROSE IMMO

apportées, il sera constaté une soulte d'un montant total de 8,26 €, auxquels les associés de la Société Absorbée

RI en proportion de leurs droits décident de renoncer expressément. Prime de fusion: 375 917 € La Prime de

Fusion ROSE IMMO sera utilisée de la manière suivante : imputation des frais, droits et impôts engagés ou dus

dans le cadre de la Fusion. Le solde de la prime de fusion sera inscrit au passif du bilan de la Société Absorbante,

sur laquelle porteront les droits de tous les associés anciens et nouveaux de la Société Absorbante. Le poste de

prime de fusion pourra recevoir toute affectation décidée par l'assemblée générale des associés de cette dernière.

Date du projet commun de fusion : 24.10.2022. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société

participante : Pour la société ROSE INVEST : 25.10.2022 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la

société ROSE IMMO : 26.10.2022 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..